



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « A QUAND LA FINALISATION DES SALLES DU 1^{ER} ETAGE DE L'INTER » (N° 1099) (PDC-JDC)

Séance du 21 novembre 2019

Point n° 6

Le Conseil municipal peut apporter les éléments de réponses suivants aux différentes questions.

Comment se fait-il que le projet de rénovation des salles du 1^{er} étage n'a pas été relancé après l'ouverture de la salle de spectacle ?

Le Conseil municipal avait projeté de laisser fonctionner pendant plusieurs mois la salle de spectacle ainsi que la brasserie, puis de faire un bilan sur son exploitation et ses prestations. Courant 2017, ayant pour idée de développer un véritable centre de congrès, soit de compléter l'offre à disposition (grande salle et restaurant) par la mise à disposition de salles modulables et équipées au 1^{er} étage, une étude a été effectuée par TalentisLab. Elle a permis de déterminer les besoins infrastructurels, le public cible et l'organisation nécessaire à mettre en place pour assurer le bon fonctionnement d'un tel centre de congrès. En parallèle, un projet architectural a été mené par le bureau Leschot.

Pour des raisons de coûts, mais aussi parce que le retour sur expérience nous a démontrés qu'il n'y a pas une demande spontanée à Porrentruy pour un centre de congrès et donc une utilisation combinée de grandes et petites salles, le projet a été mis en veilleuse. La rentabilisation d'un tel projet nécessiterait la mise en place d'une réelle structure de gestion et qui aurait pour première mission de mener une campagne marketing soutenue pour vendre ces nouvelles possibilités d'accueil de congrès, sans garantie d'équilibre financier.

Les locaux restant donc inutilisés et une nouvelle affectation de cet étage est actuellement en cours d'étude.

Quels seraient les coûts liés à la remise en état de ces salles ?

Le coût devisé pour cette opération de réaménagement du 1^{er} étage et l'équipement ad-hoc pour créer un véritable centre de congrès est de 1 million de francs.

Est-il prévu de porter à la planification financière les montants nécessaires à cette réflexion ? si non, pourquoi ?

Une réflexion globale est en cours concernant le parc immobilier municipal et ses principaux bâtiments. L'affectation du 1^{er} étage de l'Inter (salles et appartement) doit être reconsidérée et simplifiée pour que les coûts soient fortement revus à la baisse. A ce stade, la future affectation de ces locaux n'est pas connue, mais des montants estimatifs de CHF 300'000.- pour les salles et CHF 80'000.- pour l'appartement ont été inscrits au tableau des investissements pour les années 2020 et 2023/2024.

4 novembre 2019

Le Conseil municipal